

De l'entretien au récit de vie

Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien...

Stéphanie GALLIGANI *

Les récits de vie contiennent les indices de compréhension des processus identitaires en jeu dans l'expérience de l'immigration et des processus d'appropriation des éléments du nouveau milieu.

Si de nombreuses études ont été menées sur l'acquisition en milieu social de la langue du pays d'accueil (1) par des adultes immigrés, en revanche très peu d'observations ont été entreprises sur leurs pratiques langagières après de nombreuses années passées en France. Les chercheurs en sciences humaines et sociales ont également trop souvent négligé les aspects identitaires du bilinguisme de ces populations migrantes du fait que les migrants de première génération leur paraissaient avoir "réussi" socialement leur intégration, sans même considérer les conflits identitaires qui sommeillent en eux, aujourd'hui encore.

Le protocole de recherche

Dans le cadre de ma recherche de doctorat, mon choix s'est donc porté sur cette première génération, c'est-à-dire les personnes nées en Espagne, et ayant émigré pour des raisons politiques et économiques.

Dès le départ, il s'agissait de faire apparaître certains paramètres jugés pertinents comme le degré de scolarisation dans la langue d'origine, la durée de séjour en France, la profession exercée, la situation familiale, le sexe, l'âge, les itinéraires d'acquisition, les liens avec la culture d'origine, c'est-à-dire tous les facteurs qui se révèlent fondamentaux pour la compréhension d'un comportement langagier. Après avoir essayé de nombreux refus, j'ai finalement retenu quelques personnes toutes prêtes à me suivre et à me consacrer un peu de leur temps. Il est certain que toute question sur la représentativité d'un échantillon est d'emblée à écarter. Le souci a été plutôt de mener *une étude de cas* visant à fournir quelques pistes de réflexion et des outils d'analyse pour l'étude des comportements langagiers et des stratégies identitaires que

* Centre de Didactique des Langues – LIDILEM
Université Stendhal, Grenoble 3

peuvent partager des sujets bilingues en contexte migratoire.

Partant de l'hypothèse que pour étudier les comportements langagiers en français de migrants espagnols de longue date il est nécessaire de considérer que chaque sujet a développé un parler spécifique dont le fonctionnement doit s'analyser dans le rapport langue d'origine/langue d'accueil, les objectifs de cette recherche ont été de plusieurs ordres. D'un côté, les objectifs linguistiques qui s'attachent spécifiquement au traitement linguistique des pratiques langagières et de l'autre, les objectifs sociolinguistiques qui cherchent à dégager les représentations de ces migrants face au bilinguisme qui s'est imposé à eux.

Ainsi, pour saisir un certain nombre de phénomènes tels que les itinéraires d'acquisition, les situations d'utilisation du français et de l'espagnol, les attitudes par rapport aux langues, les opinions, les préférences, les composantes de l'identité, c'est-à-dire tous les phénomènes qui ne sont pratiquement accessibles que par le langage et qui ne s'expriment que très rarement, le recours à l'entretien semi-directif (ou partiellement dirigé) m'a semblé le plus approprié. Cette méthode d'enquête nécessite une consigne de départ qui doit être non seulement vague mais également en cohérence avec ce qui a été dit lors de la prise de contact avec les sujets étudiés. De ce fait, cette présentation très succincte permet d'établir entre le chercheur et l'enquêté une sorte de *contrat* quant aux orientations des thèmes sur lesquels je désirais obtenir une réaction de leur part. Les entretiens m'ont donc fourni un corps de données utilisables sous deux éclairages à la fois linguistique et sociolinguistique.

De l'entretien au récit de vie

Mais quelquefois, il arrive que le chercheur et l'enquêté n'aient pas exactement la même perception de l'orientation – voire des enjeux – de la recherche. Dans une perspective sociolinguistique, ce qui importe au chercheur, c'est d'avoir couvert l'ensemble de ses objectifs et, par surcroît, la vérification de ses hypothèses par les informations recueillies en entretien. Quant aux sujets, ne partageant pas les mêmes contraintes scientifiques, mises à part celle du respect du contrat concernant les thèmes de l'entretien, ils disposent d'une plus grande liberté. En effet, le jour J ils peuvent parler de leur expérience vécue s'ils en ont envie ou introduire d'autres thèmes de discussion qui

leur tiennent à cœur ; c'est eux et eux seuls qui peuvent en décider. C'est ainsi qu'au cours des entretiens, j'ai pu vérifier le caractère instable du contrat établi entre enquêteur et enquêtés, non pas sur le plan de la relation de confiance instaurée dès le départ, mais plutôt sur les formes de discours que peut revêtir l'entretien. Très vite, des formes narratives ont fait leur apparition, les sujets les utilisant pour exprimer les contenus d'une partie de leur expérience vécue en pays d'accueil. Par un travail particulier de mémorisation, ces récits narratifs leur ont permis de décrire des scènes de la vie courante, d'expliquer les conditions dans lesquelles ils ont appris cette nouvelle langue, de porter des jugements sur leur situation d'immigrés, etc. En fait, les sujets se sont emparés de la conduite de l'entretien sous forme de récits de vie, sans que cela ne soit prévu par le chercheur.

Mais qu'est-ce au juste qu'un récit de vie ? Qu'est-ce qui permet de le distinguer d'un simple entretien ? Introduit en sciences sociales depuis une vingtaine d'années, le récit de vie est une forme particulière d'entretien – l'entretien narratif – au cours duquel le chercheur demande à une personne de lui raconter (au sens de faire récit de) sa vie ou un fragment de sa vie. Selon Daniel Bertaux (1997), il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue. Auparavant, l'expression consacrée en sciences sociales était celle "d'*histoire de vie*", traduction littérale de l'expression américaine "life history". Or la traduction française était trop large car elle ne permettait pas de distinguer entre l'*histoire vécue* par une personne et le récit qu'elle peut en faire à la demande d'un chercheur et à un moment donné de sa vie (voir Bertaux, 1997). Dès lors, faut-il que le récit de vie raconte toute la vie ou seulement des fragments de l'*existence* de la personne ? Contrairement au sens commun, le récit de vie ne couvre pas obligatoirement toute l'*histoire de vie* du sujet. En effet, celui-ci peut se limiter à raconter à un chercheur (ou non chercheur) des épisodes de son histoire – des fragments de vie – en décrivant son existence intérieure, ses relations et ses actions dans des contextes sociaux particuliers.

Pourquoi se raconter...

Ces entretiens qui n'avaient pas vocation à être orientés vers la forme de récits de vie n'ont pas manqué d'interpeller le chercheur quant à la signification qu'ils contiennent. Certes, ils intéressent le chercheur sur l'évocation des expériences vécues (parfois doulou-

reuses) mais une question reste trop souvent sans voix : qu'apportent-ils à ceux qui ont accepté et/ou souhaité se raconter ? Pourquoi les sujets prennent-ils l'initiative de faire un récit de leurs expériences vécues ou plus exactement d'avoir un regard rétrospectif sur leur vie passée sans que l'enquêteur ne les y conduise directement ? En ce qui me concerne, il a fallu gérer l'inattendu. Il est certain que j'aurais pu volontairement interrompre ces séquences narratives mais il en a été autrement dans la mesure où j'ai plutôt invité les sujets à poursuivre, en les encourageant à parler, par de simples approbations et relances et en les interrompant le moins souvent possible.



Ces témoignages sous forme de successions temporelles d'événements (2) et de relations prennent donc sens dans une reconstruction subjective de leur expérience vécue. Le fait de raconter son histoire de migrant et de la mettre en parole semble provoquer chez la personne des effets thérapeutiques. Telles étaient les attitudes générales qui se dégageaient des sujets. On comprend mieux pourquoi certains sociologues ou psychologues utilisent le récit de vie à des fins médicales.

Mais quel(s) message(s) les sujets voulaient-ils donc faire passer ? Quels étaient les enjeux de ces narrations ? On le sait, le facteur migratoire entraîne chez les sujets la perte, entre autre, des repères

identitaires. L'identité des individus qui émigrent à l'âge adulte est déjà largement construite. Devenir bilingue ne signifie pas seulement un élargissement du répertoire langagier mais entraîne aussi des bouleversements sur le plan de l'identité, avec plus ou moins de heurts selon les sujets. Dans le cadre d'une migration, l'identité est sujette à des remaniements, à des ajustements, à des évolutions au contact de la culture étrangère rencontrée en pays d'accueil. Dès lors, elle est souvent indissociable du processus de socialisation qui a pour objectif d'accueillir le migrant dans son nouvel environnement. Dans une conception constructiviste de l'identité, il est clair que le langage est l'un des instruments qui contribue à son fondement, c'est-à-dire que "l'identité sociale et l'ethnicité sont en grande partie produites et reproduites par le langage" (Gumperz, 1989). Le désir d'intégration ou d'identification avec l'autre n'est possible que si l'on parle sa langue et fait sienne sa culture (Deprez, 1994). C'est principalement ce qui ressort des séquences narratives enregistrées. Force est de constater que la majorité d'entre elles s'efforce de raconter une histoire réelle – le plus souvent sous la forme d'anecdotes – et qui plus est, est étroitement liée à l'appropriation de la langue du pays d'accueil.

Quels traitements des récits de vie ?

La question de l'analyse et de l'exploitation de ces séquences s'est donc logiquement posée : comment rendre compte de l'authenticité qui se dégage de ces témoignages sur les expériences vécues en matière d'acquisition de la langue du pays d'accueil ? Mais aussi, comment les articuler et les exploiter avec l'orientation sociolinguistique de ma recherche ? Du point de vue du chercheur, ces questions sont cruciales et les démarches sont nombreuses. Les chercheurs en sciences humaines ont fait du récit de vie une véritable méthode de travail structurée. Certains développent

l'approche "restitutive" qui permet de livrer les récits de vie bruts, sans toilettage, et de laisser libre cours à l'interprétation. D'autres entreprennent une approche "illustrative" qui consiste, à partir d'une analyse de contenu, à prélever des extraits d'entretien et à les interpréter en mobilisant des concepts et des références théoriques. Enfin, une troisième approche, inspirée de l'analyse structurale des récits, consiste à découper les entretiens en séquences-types pour extraire les structures implicites qui ordonnent le récit. On comprend aisément que le choix de la démarche dépend de l'orientation de la problématique de recherche et particulièrement de ce que l'on veut mettre en avant.

M'inscrivant dans une perspective plutôt sociolinguistique, j'ai choisi de les étudier comme des fragments illustratifs d'une réalité sociolinguistique. Dans cette perspective, ils sont venus enrichir considérablement ma recherche en lui apportant notamment une dimension diachronique qui m'a permis ainsi de saisir les contextes sociaux dans lesquels se sont retrouvés ces migrants "fraîchement" arrivés en pays d'accueil. C'est par les nombreux indices contenus dans leurs récits de vie que l'on peut commencer à comprendre les conditions matérielles, sociales, linguistiques et les processus identitaires qui ont plus ou moins contribué à rendre difficile leur arrivée en France. Sur le plan acquisitionnel, ces indices m'ont permis de retracer les itinéraires et processus d'appropriation de la langue du pays d'accueil. Trois grandes étapes se sont dessinées : la première nommée *étape opérationnelle* renvoie aux premiers temps de l'acquisition. Elle est déterminée en partie par les besoins pratiques et vitaux de l'individu (recherche de travail, de logement), autrement dit, comprendre et se faire comprendre. Dans cette étape, les migrants poursuivent des objectifs pragmatiques qu'ils formulent eux-mêmes de façon plus ou moins précise. Ensuite vient l'*étape de développement* durant laquelle l'individu s'émancipe linguistiquement dans le but d'élargir ses connaissances en français grâce, en partie, à ses capacités linguistiques. Dans cette optique, il peut poursuivre d'autres objectifs comme, par exemple son insertion et son adaptation dans la société d'accueil. Cela dit, il a été parfois difficile de distinguer ce qui relevait de la première et/ou de la seconde du fait que celles-ci sont contiguës. Enfin, advient l'*étape de relâchement* au cours de laquelle l'individu abandonne ses efforts d'appropriation de la langue, se contentant ainsi d'un bagage linguistique à la mesure de ses besoins communicatifs.

Il est bien évident que la mise en perspective de ces différentes étapes s'est entièrement organisée à partir de ce que les sujets ont bien voulu dire et se souvenir de leurs propres itinéraires d'acquisition. On comprendra aisément que la difficulté majeure est donc entièrement corrélée à la mémoire du sujet. De plus, cet exercice de mémorisation ne permet pas d'avoir accès précisément aux hypothèses successives qu'ont pu formuler les sujets sur le système linguistique français au fur et à mesure de leur apprentissage ; seule une étude longitudinale, à partir de données langagières enregistrées, permettrait de répondre à ces questions de nature acquisitionnelle. Néanmoins, ces récits de vie – ou fragments de vie – témoignent de la complexité du contexte social dans lequel s'est déroulée l'acquisition de la langue du pays d'accueil. Et c'est sans doute du côté de ce contexte qu'il faut chercher une partie des raisons qui expliquent les différents comportements et attitudes que l'on peut observer chez les migrants.

Ces récits de vie ont été un enrichissement mutuel : à la fois pour le chercheur, dans l'orientation de sa recherche, et encore plus – me semble-t-il – pour les sujets qui manifestaient un besoin d'écoute, de reconnaissance et de compréhension.

■

(1) Le mot "accueil" est à l'évidence paradoxal par la qualité de l'accueil qui laisse souvent à désirer.

(2) Le terme d'événement comprend ce qui est arrivé au sujet mais aussi ses actions.

Bibliographie

BERTAUX, D. (1997), *Les récits de vie*, Paris, collection 128, Nathan.

COSTA-GALLIGANI, S. (1998), *Le français parlé par des migrants espagnols de longue date : biographies et pratiques langagières*, Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal.

DEPREZ, C. (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles*, Paris, collection CREDIF, Didier.

GUMPERZ, J.J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

LEGRAND, M. (2000), "Raconter son histoire", in revue *Sciences Humaines* n°102.